

## Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

## Emerging Market Corporate Bonds (« le Fonds »)

Catégorie d'action AUP LU0198719758, un compartiment de Threadneedle (Lux) (« la SICAV »).

La Société de gestion de la SICAV est Threadneedle Management Luxembourg S.A.

### Objectifs et politique d'investissement

L'objectif du Fonds est de fournir un revenu et de faire fructifier le montant de votre investissement aussi.

Le Fonds investit au moins deux tiers de ses actifs dans des obligations (qui sont des titres de dette qui rapportent un taux d'intérêt fixe ou variable) qui sont émises par des sociétés dans des pays émergents ou dans des sociétés qui exercent une activité significative dans des marchés émergents (où le risque économique et politique peut être significatif et où la gouvernance d'entreprise et la réglementation peuvent ne pas être très développés).

La durée moyenne des obligations dans lesquelles le Fonds investit n'excédera pas cinq ans. La durée correspond à la sensibilité d'une obligation au changement des taux d'intérêt. Plus la durée d'une obligation est longue plus l'obligation sera sensible aux taux d'intérêt.

Lorsque le Fonds investira dans des obligations qui ne seront pas cotées en dollars américains, le Fonds prendra traditionnellement des mesures de protection vis à vis des variations de devises contre le dollar américain.

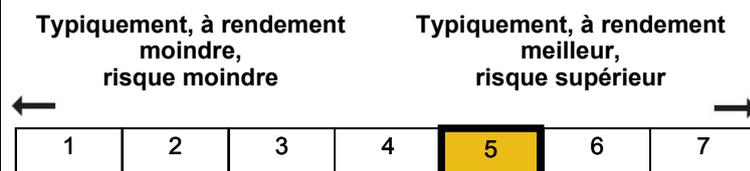
Les revenus générés par le Fonds seront versés sur votre compte bancaire.

Vous pouvez acheter et vendre des parts du Fonds n'importe quel jour ouvré au Luxembourg à moins que les directeurs n'aient décidé qu'il y ait un nombre insuffisant de marchés ouverts. Les jours ouverts sont publiés sur [www.threadneedle.com](http://www.threadneedle.com). Vous pouvez trouver plus de détails sur les objectifs et la politique d'investissement du Fonds dans la section du prospectus intitulée « Objectifs et politiques d'investissement ».

Dans le cadre de son processus d'investissement, le Fonds fera référence à l'indice JP Morgan Corporate Emerging Markets Bond Diversified.

### Profil de risque et de rendement

Le tableau d'indicateur de Risque et de Rendement décrit la position du Fonds en termes de risque et de rendement potentiels. Plus la position est haute, meilleur est le rendement potentiel mais plus grand est le risque de perdre de l'argent. Le tableau s'appuie sur des données précédentes ; il peut évoluer dans le temps et peut ne pas représenter une indication fiable du profil de risque à venir du Fonds. La partie grisée dans le tableau ci-dessous montre la position du Fonds d'après l'indicateur de Risque et de Rendement.



- Le Fonds est dans cette catégorie spécifique parce qu'il a par le passé affiché un niveau de volatilité (quelle a été la variation de valeur du Fonds en comparaison d'autres catégories) de moyen à haut.
- La catégorie la plus basse n'est pas synonyme d'investissements sans risque.
- Lorsque les investissements sont réalisés dans des actifs exprimés en devise étrangère, les modifications des taux de change peuvent affecter la valeur des investissements.
- Le Fonds investit dans des titres dont la valeur serait considérablement affectée si l'émetteur refusait de payer ou s'il était dans l'incapacité de payer.
- Investir dans des marchés émergents comporte un risque supérieur au fait d'investir dans des marchés développés.
- Le Fonds investit dans des actifs dont la vente ne peut pas toujours être réalisée aisément sans une diminution de la juste valeur. Il se peut que le Fonds doive diminuer le prix de vente, vendre d'autres investissements ou renoncer à une opportunité d'investissement plus attrayante.
- Tous les risques identifiés comme étant applicables au Fonds sont définis dans la section du prospectus intitulée « Facteurs de risque ».

## Frais

Les frais que vous acquittez servent à couvrir les coûts d'exploitation du Fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses parts. Ces frais réduisent la croissance potentielle des investissements.

| Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement |       |
|--|-------|
| Frais d'entrée   | 2,00% |
| Frais de sortie  | 0,00% |

Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué. Dans certains cas, vous pourriez payer moins de frais ; vous devriez en parler à votre conseiller financier.

| Frais prélevés sur le Fonds sur une année |       |
|---|-------|
| Frais courants                            | 1,80% |

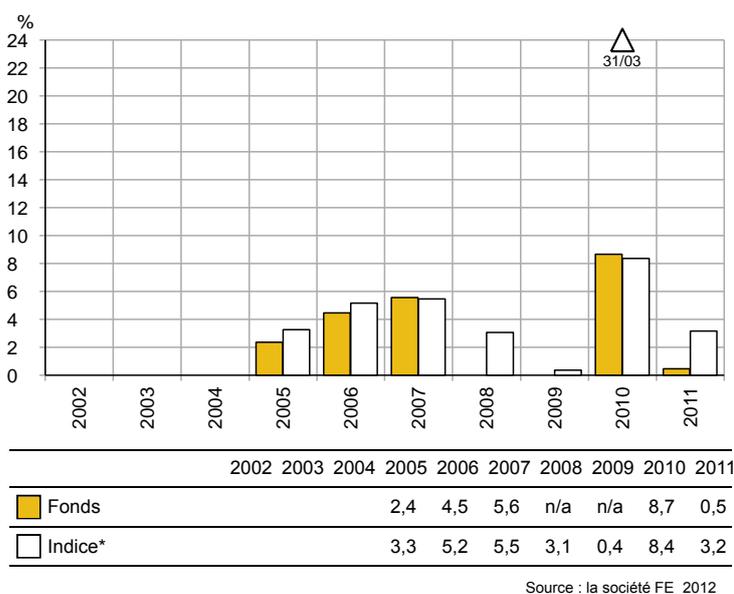
| Frais prélevés sur le Fonds dans certaines conditions spécifiques |        |
|---|--------|
| Commission de performance   | AUCUNE |

- Frais de transfert (concernant le transfert dans le Fonds à partir d'un autre fonds) 0,75%.

Les frais courants se fondent sur les frais de l'exercice précédent pour la clôture de l'exercice 2011 et peuvent varier d'un exercice à l'autre. Ils excluent les coûts d'achat ou de vente des actifs pour le Fonds (à moins que ces actifs ne soient des actions d'un autre fonds).

Le montant des frais courants communiqué ici est une estimation. Suivant une modification de la structure de frais du Fonds le 1er avril 2012, le montant des frais courants pour 2011 est trompeur. Pour chaque exercice, le rapport annuel de l'OPCVM donnera le montant exact des frais encourus.

## Performances passées



- Vous devriez être conscients que les performances passées ne représentent pas une indication fiable pour les performances futures.
- Le Fonds a été lancé le 25/10/2000.
- La catégorie d'actions/de parts a été lancée le 01/09/2004.
- Les performances sont calculées en USD.
- Δ Avant cette date, le Fonds présentait des caractéristiques différentes.
- Tous les frais et commissions, excepté les frais d'entrée, de sortie et de transfert ont été inclus dans le résultat.
- Bien que la classe de part ait été lancée le 01/09/2004, le calcul de son prix a été suspendu pendant la période allant du 27/10/2008 au 23/03/2009 et en conséquence, aucune donnée relative aux performances ne peut être affichée pour ces exercices financiers.
- Le conseiller en investissement et la politique et l'objectif d'investissement étaient différents pendant la période allant jusqu'au 30 mars 2010, compris.
- \* JPM CEMBI Diversified

## Informations pratiques

- Le dépositaire de la SICAV est RBC Dexia Investor Services Bank S.A. • Vous pouvez obtenir gratuitement des informations supplémentaires au sujet du Fonds, de la SICAV, de son prospectus, de ses derniers rapports annuels et de tous les rapports semestriels à venir auprès de la Société de gestion. Ces documents sont disponibles en anglais, français, allemand, portugais, italien, espagnol et néerlandais (pas de prospectus néerlandais). Vous pouvez obtenir d'autres informations pratiques dont notamment les derniers cours des parts du Fonds sur threadneedle.com. • La législation fiscale du Luxembourg peut avoir un impact sur votre situation fiscale personnelle. • La responsabilité de Threadneedle Management Luxembourg S.A. ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, imprécises ou incohérentes avec les sections correspondantes du prospectus de l'OPCVM. • Ce document décrit un compartiment de la SICAV. Le prospectus, les rapports annuels et semestriels concernent l'ensemble de la SICAV. • La SICAV est composée de plusieurs compartiments qui correspondent chacun à un groupe distinct d'actifs et de passifs de la SICAV. Les droits des investisseurs et des créanciers en ce qui concerne un fonds ou les droits consécutifs à la création, au fonctionnement ou à la liquidation d'un fonds sont limités aux actifs de ce fonds. • Vous pouvez échanger vos parts contre des parts d'autres compartiments de SICAV selon les disponibilités et les conditions applicables. Les informations indiquant comment exercer ce droit se trouvent dans la section du prospectus « Privilège d'échange. Ce document décrit uniquement la classe d'actions AUP, qui a été choisie comme représentative des autres classes d'actions. Vous pouvez trouver plus d'informations sur ces types de parts ainsi que celles disponibles dans votre pays sur threadneedle.com.